

Le rang d'habitat : son espace littéraire

Louis-Edmond Hamelin

Volume 17, Number 2 (50), Winter 1992

L'âge de la critique, 1920-1940

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/200962ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/200962ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0318-9201 (print)

1705-933X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Hamelin, L.-E. (1992). Le rang d'habitat : son espace littéraire. *Voix et Images*, 17(2), 282–300. <https://doi.org/10.7202/200962ar>

Article abstract

Résumé

Le 'rang- a constitué un pôle majeur de la québécoité socio-économique. En a-t-il été ainsi dans la littérature? Une lecture attentive des textes montre que lephénomène et le mot sont présent dans 40 % des oeuvres de la littérature québécoise parues depuis le deuxième quart du XIX' siècle. Des quatre traits distinctes qui identifient la production littéraire *ran-gique ", on parle surtout des " terres " et des * chemins "; par ailleurs, domine la fonction toponymique du mot. Le rang littéraire possède son cheminement propre alors que la langue courante incorpore plus de referents sociologiques que ne le font les langues techniques, préférence que reflète à son tour la littérature rangique.

Le rang d'habitat: son espace littéraire *

Louis-Edmond Hamelin, Université Laval

Le «rang» a constitué un pôle majeur de la québécoité socio-économique. En a-t-il été ainsi dans la littérature? Une lecture attentive des textes montre que le phénomène et le mot sont présent dans 40 % des œuvres de la littérature québécoise parues depuis le deuxième quart du XIX^e siècle. Des quatre traits distinctifs qui identifient la production littéraire «rangique», on parle surtout des «terres» et des «chemins»; par ailleurs, domine la fonction toponymique du mot. Le rang littéraire possède son cheminement propre alors que la langue courante incorpore plus de référents sociologiques que ne le font les langues techniques, préférence que reflète à son tour la littérature rangique.

Rang,
mot-clef du ruralisme québécois si riche
de signification mais en même temps si
secret et si replié sur lui-même.

Clément Marchand

Depuis les études de Léon Gérin et Joseph-Edmond Roy¹, les connaissances que nous avons du rang comme type de peuplement ont progressivement augmenté. En fait, ces recherches sociologiques et historiques arrivaient avec un grand retard par rapport à une formule agraire qui s'était implantée dans la région de Québec avant le milieu du XVII^e siècle, et par rapport à l'abondante cartographie du phénomène. Nous intéressent, ici, non ces volets scientifique et technique mais le volet littéraire qui, cependant, s'en inspire.

-
- * Texte d'une conférence à la Société des écrivains, à Québec, le 4 décembre 1986.
1. Léon Gérin, «L'habitant de Saint-Justin. Contribution à la géographie sociale du Canada», *Mémoires de la Société royale du Canada*, 2^e série, vol. IV, 1898, section I; Joseph-Edmond Roy, *Histoire de la seigneurie de Lévis*, Lévis, Mercie & Cie, 5 vols, 1897-1904.

Plusieurs questions sont posées ici, croyons-nous, pour une première fois. Doit-on s'attendre à un grand nombre d'occurrences, étant donné l'importance du terroir, l'idéologie célébrée de la terre et les relations avec la campagne? Les écrivains vont-ils bien identifier le phénomène «rang» comme tel? Jusqu'à quel point vont-ils se servir de ses quatre traits distinctifs: lot, chemin, maison, habitants? Ne voient-ils dans le mot qu'un formant toponymique? Les romanciers et les poètes parlent-ils autant du désignant que du désigné? Quelle a pu être l'influence de la France sur l'emploi de l'entité lexicale au Québec? Les auteurs ont-ils contribué au développement d'une notion originale du «rang»? La littérature rangique² a-t-elle connu un âge d'or? Les œuvres sourcent-elles de chacune des régions laurentiennes? Le sujet deviendra-t-il un vilain au procès d'une interprétation passiste du Québec? *Maria Chapdelaine* de Louis Hémon pourrait-il être reconnu comme une œuvre consacrée au rang?

L'enquête que nous avons réalisée a nécessité le dépouillement de centaines d'ouvrages et d'articles. Une telle masse s'explique par un double fait. D'une part, nous n'avons pas évalué au préalable la valeur esthétique, formelle et symbolique des écrits. Nous avons plutôt cherché le mot «rang» et ses concepts là où, dans la littérature au sens large, ils pouvaient se trouver. Une nouvelle lecture des œuvres du terroir a donc été entreprise en fonction de cet objectif singulier. En conséquence, les occurrences ne viennent pas des «vrais» romans uniquement. Nous n'avons pas non plus considéré l'effet des variantes d'une édition à l'autre et la version définitive a généralement fait autorité. D'autre part, pour références et témoignages d'appoint, n'ont pas été totalement exclus les contes, chansons, essais, films, dessins d'artistes et tableaux.

Notre hypothèse est qu'une production littéraire ou artistique rangique s'identifie par l'un ou l'autre des traits suivants: a) elle parle très peu du phénomène mais utilise le mot «rang» (ou ses principaux synonymes «côte» ou «concession»); b) sans se servir du mot, elle dit quand même quelque chose du sujet; c) au mieux, elle exploite à la fois et l'entité lexicale et la notion; d) enfin, elle évite d'en faire le moindre état tout en demeurant dans une ruralité proximale (cas de passivité volontaire).

2. *Rangique*: adjectif. Se dit de l'habitat aligné. De *rang*. Néologisme, 1984. *Rangien*: substantif. En rapport à l'habitat aligné du Québec, personne qui y réside d'une façon permanente ou temporaire, travaille sans y résider, prend de l'extérieur des attitudes en référence à lui. N'exprime pas seulement le cultivateur ou *habitant*. Non péjoratif. Rappelle dans sa formation *paroissien* ou *terrien*. Néologisme, 1985.

I. Occurrences de « rang »

À quelle fréquence «rang» et les signes de son réseau notionnel apparaissent-ils dans les œuvres littéraires consacrées à l'espace Québec? Voyons d'abord les titres.

Le mot comme substantif n'entre dans aucun titre d'ouvrage. Une telle absence apparaît étonnante étant donné l'importance du sujet et le fait que les écrivains utilisent dans le texte les termes de cette famille sémantique. Dans les titres, la retenue n'est cependant pas complète car l'entité existe en association dans *Un pèlerinage à l'école de rang* (A. Lapalmé, 1928)³, sous forme élidée dans *La Terre du huitième* (A. Nantel, 1942), en toponymie dans *Rang B Sud* (M. Cossette, 1987) et dans la synonymie partielle de «Chemin du Roy».

Dans la poésie, nous avons trouvé très peu d'intitulés comprenant le mot (R. Tremblay, *Caprices poétiques et Chansons satiriques*, 1883). Cependant existent deux poèmes titrés du mot; au moins une chanson exprime un appellatif d'un établissement aligné: «Le P'tit Bois d'ail à Cap-Santé» (E. Gagnon, *Chansons populaires du Canada*, 1865).

Le contenu des œuvres serait-il aussi discret que les titres? Dans le corps des écrits, le phénomène est présent tout au long de la période considérée; on le trouve en effet, d'une part dans *Les Fiancés de 1812* (J. Doutre, 1844) et *La Terre paternelle* (Patrice Lacombe, 1846) sous le principal synonyme de l'époque «côte», et d'autre part dans *Les Filles de Caleb*, (Arlette Cousture, 1986). *Trente Arpents* (Ringuet, 1938) contient plus d'une dizaine de mentions de «rang». Le mot et la description du fait sont cependant loin d'exister dans tous les ouvrages littéraires et artistiques où nous pensions le trouver (tableau I, page 285).

Une monographie s'avère souvent nécessaire afin d'évaluer l'incidence rangique. Prenons l'exemple de *Maria Chapdelaine* de Louis Hémon, «roman destiné à un public étranger⁴». Français, l'auteur utilise

3. Cette recherche nécessiterait une centaine d'entrées bibliographiques, ce qui pourrait apparaître disproportionné dans un article de cette dimension. Aussi nous nous contentons de renvoyer à quelques mentions seulement. Le lecteur trouvera dans Louis-Edmond Hamelin, «Le rang d'habitat: étude pluridisciplinaire de signification», Québec, thèse, Université Laval, 1989, 402 f. et microfilm, chacune des références détaillées nécessaires à cette étude. Par ailleurs, les titres des ouvrages cités ont été plusieurs fois rassemblés dans les dictionnaires tels le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* sous la direction de Maurice Lemire, et le *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord*, sous la direction de Réginald Hamel, John Hare et Paul Wyzcynski, de même que dans les histoires et les bibliographies de la littérature québécoise.

4. Laurent Mailhot, *La Littérature québécoise*, Paris, Presses universitaires de France, coll. «Que sais-je?», 1975.

Tableau I

Présence du rang dans la littérature québécoise. 1840-1987

référénts	pourcentage des œuvres
mot et chose	40
chose sans le mot	20
ni mot ni chose	40
total	100

Source : lecture des œuvres.

Pourcentage arrondi.

largement le vocabulaire de son pays d'origine. Certes emploie-t-il le mot «rang», mais en le portant entre guillemets, ce que ne faisaient pas les colons du «pays de Québec». Et comment définit-il ce mot? «[L]ongs alignements de concessions à la lisière de la forêt». «Concession» fournit un nouvel exemple du langage métropolitain; en français de France, il réfère à l'acte de concéder, et à son objet, ce dernier pouvant être un lot. Or, au Québec, bien avant le roman périzonkois, le sens avait évolué pour s'étendre d'une seule terre à toute une bande de terres, bande longue de quelques kilomètres (soit l'équivalent strict d'un rang). Plutôt que de refléter la polysémie du parler local, le sens de «concession» chez L. Hémon est uniquement conforme à celui du Larousse et des savants ouvrages que ses compatriotes E. Rameau et E. Salone avaient consacrés à la colonisation⁵. Logique avec lui-même, le réputé auteur de *Maria Chapdelaine* emploie d'autres vocables hexagonaux, à savoir «paysan», même si le Français I. Lebrun avait écrit que l'expression «paysan au Canada est réprouvée⁶»; on trouve aussi «champs carrés», mais au Québec les espaces cultivés sont plutôt allongés; il en est de même de «hameau» qui n'est guère une forme québécoise d'habitat, et enfin, «village» peu employé ici au sens de paroisse et de toute la campagne. En conséquence du choix des termes, L. Hémon ne colle pas profondément au rang agraire du Québec. Ne chicanons pas davantage car une œuvre littéraire n'est pas là pour alimenter l'information scientifique; d'autant plus que l'imaginaire rachète en quelque sorte l'auteur qui aborde, d'une façon féconde, les thèmes pertinents au défrichement.

Les poètes auraient-ils fait apparaître le mot «rang» dans le contenu de leurs œuvres? Il faut répondre négativement car leur vocabulaire de la

5. Edmé Rameau de Saint-Père, *La France aux colonies*, Paris, A. Jouby, 1859; Émile Salone, *La Colonisation en Nouvelle-France*, Paris, E. Guilmoto, 1906.

6. Isidore Lebrun, *Tableau statistique et politique des deux Canadas*, Paris, Treutiel et Würtz, 1833.

ruralité évite presque le mot. Celui-ci, pris au sens de «peuplement aligné du Québec», est absent d'un poème de 186 vers pourtant consacré à la colonisation (O. Crémazie, «Colonisation», 1853). On n'a pas laissé de longs écrits sur ce thème; on trouve cependant quelques vers dans *Patrie intime* (N. Beauchemin, 1973) et dans *Le Pays natal* (C. Hébert, 1929). La réserve générale est-elle liée au fait de la difficulté d'identifier un grand nombre de rimes riches à partir d'une entité lexicale d'origine germanique (*bring*)? Cette faible capacité de dérivation ne saurait expliquer la grande rareté du mot «rang» à l'intérieur même des vers.

En revanche, le mot assure une fonction toponymique étendue. Tous types d'auteurs localisent d'une manière réelle ou imaginaire les rangs où se passe l'action. Ainsi, le Rang Sainte-Marguerite et autres alignements perpendiculaires au Chemin Craig (M. Ferron, *Sur le Chemin Craig*, 1983), le Rang du Trois (A. Laberge, *La Scouine*, 1918), le Rang des Quarante (Marie-Victorin, *Croquis laurentiens*, 1920), le Rang du Chenail-du-Moine (G. Guèvremont, *Le Survenant*, 1945). «Au Troisième Rang, on mettait un bouchon gros comme le poignet à l'arrière du four. C'était pour faire le trou par où la fumée devait sortir.» (G. Bouchard, *Vieilles Choses, vieilles gens*, 1931)

On note cependant l'absence du générique. H. Beaugrand (*La Chasse-galerie*, 1891-1900) parle de Pot-au-Beurre, A.-L. Therrien (1892) de Pied-de-la-Côte, L.-P. Desrosiers (*Nord-Sud*, 1931) de Petit Nord et F.-X. Savard (*Ménard, maître-draveur*, 1937) de Mainsal; plusieurs écrivains, dont Faucher de Saint-Maurice (*À la veillée*, 1879), D. Potvin (*Sur la grand'route*, 1927) et E. Choquette (*La Terre*, 1916), utilisent Grand Brûlé. Une telle élimination semble renforcer l'identité de l'alignement d'habitat.

Certains conteurs et essayistes ont recherché, peut-être par dérision, des expressions anecdotiques, comme Picdure (J. Bouchette, *The British Dominion*, 1832), Petite-Misère (H. Beaugrand, *La Chasse-galerie*, 1891-1900), Pain-Sec (R. Girard, *Marie Calumet*, 1904), Rang-Croche (C.-H. Grignon, *Un homme et son péché*, 1933) et Pince-Bec (Ringue, *Trente Arpents*, 1938). D'autres ont rappelé avec humour Saint-Agricole et Sainte-Romanie. L'idéologie ruraliste a choisi ou fait naître des noms de paroisses ou de rangs trompeurs comme Beaucanton, Val-Paradis, Vitcontent, Belleterre, L'Avenir et, en souvenir de la fortune, Californie et Pérou. À l'occasion, on utilise des appellations plus poétiques, tel Point-du-Jour.

Mettre en rapport le désignant et le désigné fait découvrir des équivoques. Souvent, on confond l'ensemble rangique avec l'un ou l'autre de ses constituants. Un simple odonyme peut dénommer tout le rang. «Le Pire-Vire! Ainsi nommait-on un rang d'une paroisse du

Richelieu. À cause du chemin qui le desservait.» (H. Grégoire, *L'Homme du Pire-Vire*, 1982)

En utilisant la désignation anecdotique des rangs, les écrivains ont contribué au développement d'un intérêt général à l'endroit de la toponymie.

II. Le traitement des thèmes du rang

Malgré les limitations d'usage précédentes, le rang est entré dans les littératures canadiennes. À quel niveau l'a-t-il fait? Serait-il, comme les thèmes «nord» et «hiver», plus chargé de notions enrichies par l'imagination que de reflets fidèles d'éléments visibles?

II.1. Les catégories de la matière «rang»

Puisque l'une des interrogations consiste justement à chercher des écarts de signification, des disjonctions, entre le rang agraire et le rang littéraire, ne faut-il pas d'abord identifier les champs d'intérêt chez les auteurs? Cette façon «historique» de considérer les écrits est justifiée par le fait que la réalité a précédé la fiction de deux siècles.

Suivant le tableau II (p. 288), les ouvrages étudiés montrent davantage de présences à la classe «mot» qu'à celle des concepts élaborés. L'utilisation dominante de «rang» dans une fonction toponymique qui touche environ 50 % des écrits permet au premier groupe de l'emporter. Près du tiers des travaux ne s'éloignent guère du plan descriptif, celui-ci pouvant être inspiré des cartes et des rapports d'arpentage. Les synonymes, avec 27 %, sont loin d'être absents, mais sans menacer la dominance de «rang». Des écrivains, dont P. Lemay (*Contes vrais*, 1899), U.-L. Gingras (*Les Guérêts en fleurs*, 1925), J. Véron (*Madame Després*, 1934), L. Fréchette (*La Noël au Canada*, 1900) et L.-E. Hamelin (*Les Du Rang*, 1988) ont utilisé «rang» dans le nom de leur personnage, sorte d'éponymie. Enfin, une œuvre sur cinq présente la chose sans le mot. Ce sont les meilleurs romans qui ont pénétré le plus avant dans l'univers mental du rang, c'est-à-dire qui ont fait parler son âme; une relation étroite s'établirait entre les qualités littéraires et l'imaginaire du peuplement; les écrits d'importance mineure s'en tiennent à un usage toponymique. C'est probablement F.-A. Savard qui est allé le plus loin dans l'évocation spirituelle de la ruralité alignée en entendant «des voix qui parlent partout» (*Menaud, maître-draveur*, 1937).

Tableau II
Catégories lexicales et notionnelles
dans les œuvres de fiction. Québec. 1840-1987

catégories	sous-catégories	% de écrits
mot rang	anthroponyme	3
	synonymes de rang	27
	toponyme dans la description	46
	toponyme lieu de rédaction	4
	famille lexicale (plus de 5 mots)	30
concept	chose sans le mot	18
	évocation conforme à l'agraire	31
	«rang» au plan mental	24

Source: Lecture de textes comprenant «rang» ou la notion de «rang».

La plupart des œuvres possédant des entrées dans plus d'une classe, le total dépasse 100.

II.2. Images des constituants du rang

Des analystes pourraient considérer les constituantes du rang comme autant de stimuli que les écrivains ont utilisés à leur façon. F.-A. Savard (*L'Abatis*, 1943) identifie bien les quatre éléments: «J'inspecte le rang: maisons et terres... chemin... peuple des défricheurs.»

Attardons-nous au rendu de l'alignement des habitations. «Les longues suites de maisons» remplissent l'espace (A. Gérin-Lajoie, *Jean Rivard*, 1862). «Nos habitants dispersés à distance les uns des autres sur toute l'étendue de la Nouvelle-France.» (P. A. de Gaspé, *Les Anciens Canadiens*, 1863) À Neuville, «les modestes maisons espacées le long des chemins n'avaient pas été détruites» (L. Conan, *La Sève immortelle*, 1925). Au Nord, «un rang égrène ses maisons paysannes avec ses dépendances» (Ringuet, *Trente Arpents*, 1938). L.-P. Desrosiers (*Les Opiniâtres*, 1941) s'exprime semblablement: «Comme des grains de chapelet, des maisons se succédaient.» En 1962, Auguste Panneton (*Horizons mauriciens*) signale une «chaîne de fermes». A. Piché (*Poèmes*, 1976) voit la «liturgie ancestrale des maisons». C. Laverdière (*De pierre de champs*, 1976) décrit ces «maisons devenues le terne alignement de la règle facile». Enfin, B. Clavel (*Harricana*, 1983) parle d'un «ruban de vie». Bref, par le biais de toute métaphore, la linéarité des rangées, trait agraire, n'a échappé à personne.

Le chemin de rang, dit «le chemin», se présente comme l'élément le plus équivoque, car plusieurs locuteurs le confondent avec le tout du rang. La voie de communication est l'objet de nombreux signalements.

Dans Ringuet (*Trente Arpents*, 1938), les chômeurs qui «courent le rang» ou les jeunes gens qui «s'exhibent dans le rang» ne peuvent éviter d'utiliser la voie. «L'abbé Minette savait que la colonisation, c'est d'abord une question de chemin.» (E. Laforce, *Bâtisseurs de pays*, 1944) Dans *Le Temps d'une paix*, l'organisateur d'élections Joseph-Arthur Lavoie dira, conformément à la stratégie des partis: «Les chemins de rang, ça se fait avec un peu de gravelle mais beaucoup de bons sens.» (P. Gauvreau, 1986) Partout, au cours de l'hiver, la «musique des grelots» facilite la rencontre des carrioles dans les «ranges» (voies de garage). Déjà, P.-J.-O. Chauveau (*Charles Guérin*, 1853) avait signalé le Chemin du roi, «toujours bordé de blanches habitations»; Faucher de Saint-Maurice (*À la brunante*, 1874) et Clément Marchand (*Courriers de village*, 1940) s'exprimeront semblablement. L'état de la chaussée cause des inquiétudes: «Si les chemins sont aussi méchants que l'an dernier, on ne pourra pas aller à la messe de minuit.» (L. Hémon, *Maria Chapdelaine*, 1914) «À Sainte-Romanie, les chemins de rang vont être bloqués pendant trois jours...et je n'ai même pas une vieille chaise à décaper.» (Y. Beauchemin, *Le Matou*, 1985) On sait que la route est perpendiculaire au chemin de rang; «vous connaissez la route de glaise qui rattache le deuxième rang au bord de l'eau, à la vieille église? Vous ne la connaissez pas? Vous n'êtes pas de chez nous alors.» (P. Lemay, *Contes vrais*, 1899)

Des quatre principaux constituants du rang agraire, c'est l'ensemble des lots, la terre, qui a fait naître la littérature du terroir la plus prolifique; ici, on se trouve à la périphérie du thème «rang». L'analyse du discours du sol mauricien montre trois schèmes: l'«inculte», le «défriché», le «cultivé»⁷. Ces mythes ont également influencé l'image des villages⁸. L'expression bien connue, «trente arpents» (P.-J.-O. Chauveau, *Charles Guérin*, 1853; Ringuet, *Trente Arpents*, 1938) offre un intérêt historique: constater d'abord qu'il s'agit d'une vieille formule⁹ cause une première surprise, mais on exprimait alors une mesure de surface; au Canada, l'énoncé renvoie également à une mesure de longueur. La profondeur des rangs ayant été variable, il est fort douteux que les «trente» arpents représentent la majorité, même une forte minorité, des longueurs de lots. Tant au plan du vocabulaire qu'à celui du contenu, le thème «terre» a concurrencé celui de «rang» et a comme détourné à son profit un développement littéraire qui

7. Guildo Rousseau et Jean Laprise, «Le discours du sol dans le roman mauricien de 1850 à 1950», *Cahiers de géographie du Québec*, n° 67, 1982, p. 121-137.

8. Rémi Tourangeau, «Le village mauricien dans le roman de 1872 à 1950», *En vrac*, n° 30, 1986, p. 25-33.

9. On le trouve déjà dans le *Dictionnaire* de Furetière, 1690.

aurait pu lui être consacré. Dans *L'Agriculture et l'Église* (J. Bergeron, 1943), le rang n'émerge qu'indirectement de la primatie «divine» accordée à l'agriculture. Dans l'ensemble, l'idéologie «terreuse» parlait peu de l'aspect aligné de l'habitat.

Enfin, les gens du rang (ou rangiens?) composent l'élément justificatif de tout le système. Vers 1830, ils représentaient environ 75 % de la population totale du Québec; pourcentage descendu à 2, maintenant. En littérature, il ne faut pas y voir la foule: un soir de méchant temps, le fidèle Eutrope Gagnon fut le seul «veilleux» chez les Chapdelaine. Les écrivains font souvent souffrir le peuple habitant; dans *La Scouine* (A. Laberge, 1918), le père devient gâteux, le fils s'ennuie et il se passe un drame à l'école. Euchariste Moisan, devenu âgé, donne dans le «vivre inutile» (Ringuet, *Trente Arpents*, 1938). Les femmes lavent le plancher, de *Jean Rivard* (A. Gérin-Lajoie, 1862) à *Un homme et son péché* (C.-H. Grignon, 1933), en passant par *Maria Chapdelaine* (L. Hémon, 1914-1916). Le titre du roman de H. Grégoire, *L'Homme du Pire-Vire* (1982), fournit un exemple récent de la concentration des écritures rangiques sur les gens eux-mêmes. Pour sa part, Marcel Trudel (*Vézine*, 1946), avait fait semblable anthropologisation du territoire: «La grippe [espagnole] couchant d'un coup tout le Rang des Chutes.» Par ailleurs, Marie-Victorin (*Croquis laurentiens*, 1920) reflétait un optimisme ruralisant: «Évidemment, les gens du rang avaient raison.»

II.3. Le tout du rang

Cette séparation des éléments de l'habitat aligné est factice puisqu'il s'agit d'un mini système intégré: pas de chemin sans lots, pas de vrai rang sans habitants et sans maisons. Observer toute la rangée comme une entité indivisible fait découvrir d'autres aspects de la conception des auteurs.

Ressort d'abord l'aménagement des diverses pièces en une mosaïque, une maquette multiforme, mais toujours ordonnée: «champs descendant côte à côte jusqu'au fleuve» (A. Dugré, *La Campagne canadienne*, 1925); «terres cordées comme des mouchoirs» (G. Guèvremont, *Le Survenant*, 1945); «champs posés à plat comme des tuiles» (L.-P. Desrosiers, *Les Opiniâtres*, 1941). D'autres auteurs ont vu, dans le quadrillage des voies, le croisement des fils et lanières de tissus sur un métier à tisser. Les lots géométriques entourés de clôtures sombres de même que les boisés résiduels à l'intérieur des champs clairs ressemblent, du haut des airs et surtout sur fond de neige, à d'immenses courtépintes.

La plupart des œuvres littéraires laissent découvrir l'ensemble rangique au travers d'un discours où le rang apparaît implicite, telle une chose à déduire du contexte, une structure qui se cache dans l'inter-dit. Étant donné l'alignement des bâtisses et le parallélisme des terroirs, c'est dans le cadre d'un rang que les bœufs, les coqs et les corneilles se répondent; à partir d'autres agents, «les sons de cloche se propagent» (G. Guèvremont, *Le Survenant*, 1945). Les cancans aussi circulent: «La mère Durand qui demeure dans le même rang m'avait affirmé que la grand'demande était faite» (P. Lemay, *Contes vrais*, 1899); «Les nouvelles se répandent d'un bout à l'autre, de voisin en voisin, par-dessus les clôtures mitoyennes» (Ringuet, *Trente Arpents*, 1938);

Au Rang Saint-Pierre, les habitants gardaient des chiens. Le long du chemin que j'avais à parcourir pour me rendre veiller, j'en comptais cinq; quand je parlais de chez moi, les chiens se mettaient à japper. La même chose se produisait quand je revenais. Tous les gens savaient l'heure du départ et du retour de ma veillée. (R. Drouin, *Saint-Narcisse*, 1981)

Tellement isolée, la campagne!

II.4. Autres relations rangiques

Les phénomènes d'intra-rang reposent sur la contiguïté des établissements, d'abord sur ceux des «quatre voisins» (G. Bouchard, *Vieilles Choses, vieilles gens*, 1931). Les peuplements proximaux sont objet d'attentions prioritaires: «Le premier voisin est plus qu'un parent; on l'invite à toutes les manifestations de la vie de famille... quand on tue le cochon, on lui offre un morceau à charge de réciprocité¹⁰.» Dans A. Rivard (*Chez nous*, 1914), on donne un morceau de viande aux «quêteux de rang». Évidemment, les relations ne sont pas toujours harmonieuses et elles s'enveniment à l'occasion de problèmes de fossé, de clôture (J.-F. Raiche, *Au creux des sillons*, 1926), d'animaux dans le grain, de coupe d'arbres frontaliers, de disputes d'enfants ou d'amoureux, d'entretien des chemins de devanture.

Le rang constitue plus qu'une seule terre et il est arrivé que l'objectif de capitalisation appliqué au sol ait poussé des «familles à l'aise» à acheter d'autres lots dans le même alignement ou aux abouts (A. Dugré, *La Campagne canadienne*, 1925). Les relations sont intenses et pas toujours amicales durant les campagnes électorales. Un cas tabou des liaisons interrangiques concerne le commerce illicite du «Saint-Pierre» ou du «caribou» domestique: «Au fin fond du dernier

10. P. Deffontaines, *Le Rang, type de peuplement rural du Canada français*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. «Cahiers de géographie», n° 5, 1953.

rang, il y avait Edmond qui faisait du p'tit blanc que le bon monde de la place allait acheter la nuit (É. Bélisle, *La Petite Maison du Bord-de-l'Eau*, 1981). Le rang n'apparaît pas seulement comme un milieu de mort, mais aussi comme un milieu de vie.

Dans une perspective encore plus élargie, de multiples communications s'établissent entre un rang particulier et le principal foyer démographique de la paroisse. C'est en fonction de l'église que l'on apprécie l'un des traits littéraires du rang: l'éloignement. «Séraphin, demeurant à trois milles et demi du village», le cortège de son épouse Donalda «devra partir tôt» (C.-H. Grignon, *Un homme et son péché*, 1933). La distance physique devient pénible dans les moments d'épreuves: maladie, incendie, «chemins de printemps qui défoncent», fortes tempêtes de neige. Le médecin reprochera aux Chapdelaine: «Vous êtes venus vous cacher dans le bois apparemment le plus loin que vous avez pu.» (L. Hémon, *Maria Chapdelaine*, 1914-1916) Lors des mauvais temps, il se produit comme une coupure de tous ces petits pays individuels que sont les rangs. Enfin, le village sert de lieu de résidence à des cultivateurs retraités; ils y souffrent d'un autre type d'isolement; H. Bernard (*La Terre vivante*, 1925) dira d'un personnage: «le village, ça le tue».

La distance semble davantage un élément perçu qu'un fait physique. Des romanciers ont développé le thème logique de l'ennui. Le choix même du vocabulaire exprime une intention accablante. On lit dans L. Hémon: «extrême lisière du monde». E. Laforce (*Bâtisseurs de pays*, 1944) renvoie à la «dernière famille du dernier rang de la dernière paroisse». P. Perrault, dans son film *Retour à la terre* (1976), se fait aussi pessimiste en parlant d'une «femme du bout du rang à bout de rêves». On se sent à peine à l'intérieur d'une terre habitée! La situation géographique du lointain s'est traduite dans le mot concession; en plus d'être un acte juridique, un lot, une suite de lots, il a pris le sens péjoratif de «lieu déprécié». D'après une lettre référant à une situation des années 1930, «chez nous, dans la Beauce, les rangs ou concessions s'opposaient au village, avec une note méprisante; eux autres, les gars des concessions! J'étais un de ces derniers». Un peu comme pour «hiver», le trait «distance» a pénétré l'esprit des personnages, directement ou indirectement. Le givre s'épaississant sur la vitre de la fenêtre empêche Maria de voir le chemin qui aurait pourtant été un témoignage consolant de communication avec l'extérieur.

II.5. Les thèmes socio-religieux

Ces aspects peuvent être saisis par la symbolique du discours du Survenant (G. Guèvremont, *Le Survenant*, 1945) qui réclame une vie

colorée par «la passion». Une telle attitude dépasse l'objectif moins excitant de la préparation de son âme à la perspective éternelle par la pratique d'une agriculture peu rentable.

L'incidence du système rangique déborde l'aspect de «localisation» lorsqu'il s'agit d'écrits consacrés à des affaires religieuses. En un certain sens, le rang est considéré «territoire spirituel», comme plusieurs manifestations de piété le démontrent: croix du chemin, mois de Marie, prières pour les récoltes, sacrement aux mourants. Mais la spiritualité n'apparaît pas toujours pure: «Le Diable et le Bon Dieu continuèrent longtemps à faire bon ménage dans les concessions, les bourgs, les rangs des hauts.» (M. Ferron, *Les Beaucerons, ces insoumis*, 1974) Par ailleurs, la forge, sise au carrefour d'une route traversant un chemin de rang, constituait un site favorable à l'apparition de la sorcellerie; aurait-on là l'une des raisons de la présence d'une croix comme antidote? En fait, aussi tard qu'en 1935, l'atelier d'un forgeron, établi le long d'une voie rurale, a fait l'objet d'un exorcisme contre le diable.

Les échanges entre rangiens ne sont pas toujours empreints de piété et de serviabilité. À l'intérieur d'un monde pourtant pieux, la localisation des églises provoque moult remous, au temps des mauvais chemins. On connaît la vivacité des réactions à Maskinongé quand, après la période de l'église du Pied-de-la-Côte, l'évêque fixe l'édifice de remplacement dans un autre rang que le rang prévu: «[D]es habitants ne voulant pas aller à la future église officielle commencèrent à bâtir une chapelle à leurs frais.» (J. Casaubon, 1982) Le célèbre évêque Louis-François Richer-Lafleche refuse de fournir le prêtre demandé. Alors, un père rédemptoriste maudit la chapelle non autorisée et la Société protestante de Montréal vient expliquer aux dissidents qu'ils pourraient «appuyer leur lutte légitime sur l'Évangile» (A.-L. Therrien, 1892). Sept ans plus tard, une vingtaine de personnes pratiquent la religion réformée. Le déclin est rapide et, en 1920, la chapelle baptiste est vendue. Parmi les nombreux autres cas, se trouve celui de Rochebaucourt en Abitibi, il y a cinquante ans. Pour le choix du site de l'église, «au grand désappointement des habitants du Rang VI, Monseigneur désigne le Rang VIII...; le curé devra pendant un temps encore dire la messe dans le Rang VI» (G. Ouellet, *Ma paroisse, Saint-Jean-Port-Joli*, 1947). Le choix du lieu du culte paroissial peut avoir d'aussi étonnantes répercussions; l'on discute non de théologie, mais de stratégies individuelles d'aménagement rural.

La situation rangique devient encore plus complexe quand le marché des âmes évolue à l'intérieur de milieux pluri-ethniques. Madeleine Ferron donne l'exemple dramatique de ce qui s'est produit au XIX^e siècle, au Chemin Craig (route de colonisation donnant accès

à de futurs rangs). Cette voie permettait de relier Québec et la rive sud du Saint-Laurent aux Cantons de l'Est par la Haute Beauce. L'affaire, de portée provinciale, se passe à Saint-Sylvestre, paroisse de contacts culturels entre des colons canadiens-français catholiques établis au nord et des Irlandais au sud; en fait, la bagarre mortelle implique deux Irlandais séparés par leur religion. Cet exemple est loin d'être le seul chez les romanciers: A. Laberge (*La Scouine*, 1918), G. Guèvremont (*Le Survenant*, 1945) et H. Bernard (*La Ferme des pins*, 1930) ont signalé des oppositions ethniques mettant en cause des Irlandais vivant dans des rangs ou au village. Pour sa part, G. Ducharme (1917) rappelle la fameuse condamnation du curé J. Desquoy dirigée contre l'école protestante du Rang du Cordon à Saint-Gabriel-de-Brandon, vers 1852. La colonisation mixte d'anglophones et de francophones dans les bordures du Saint-Laurent crée une promiscuité culturelle explosive. Vers 1945, la prose de moralistes métropolitains nous prévient encore que le lait produit dans les rangs des protestants ne doit pas se mêler au lait issu des rangs des catholiques.

Étant donné toutes ces disputes religieuses et ethniques, bien des peuplements en longueur se trouvent ainsi embrasés, phénomène qui rappelle les grands abatis des rangs abitibiens. Les pauvres rangiens deviennent, un peu malgré eux, témoins des questions pan-québécoises de religions, de langues et du nationalisme. Les écrivains qui rapportent ces événements construisent donc un rang qui dépasse les contours de l'agrarité. Logé dans un univers plus spirituel, la «ligne d'établissements» ressemblait à un être vivant à qui les auteurs prêtaient des sentiments: «rang sauveur», «rang de malheur» (A. Rivard, *Chez nous*, 1914); «le chemin du roy par où s'éloignait mon âme» (J. Filiatrault, *Terres stériles*, 1953); «sentir le son de la terre répondre aux battements de son cœur» (F.-A. Savard, *Menaud, maître-draveur*, 1937); «Les soirs d'hiver, quand je clignote, tout le Rang Saint-Joseph sait que j'arrive.» (Bonenfant et Moorhead, *Entre nous la netge*, 1986) Plus que les scientifiques, les écrivains vont au-delà du sens visible des choses et ils voient dans le rang le lieu d'atterrissage de messages collectifs: Jean Rivard est influencé par un «songe»; Maria se met à l'écoute des «voix du pays»; Jean Pellerin reçoit les vibrations de *L'Œil du Phare* (E. Chouinard, 1923). Toutes ces ondes sont quasi enracinées dans la biologie et la génétique. Symboliquement, ces visions expriment la «mission» du Québec hormis que le classique énoncé «rien ne doit changer» soit plutôt un slogan politique devant lutter contre l'émigration des rangiens aux États-Unis.

La charge mentale que les écrivains accordent au rang s'applique évidemment aux habitants. Une évaluation négative des rangiens

persiste: un «gars des rangs» rend autre chose qu'une simple information localisatrice. «La terre n'est pas aimée» chez Ringuet, écrira-t-on¹¹. Pour sa part, C.-H. Grignon fait dire à l'un de ses personnages: «La terre n'est bonne que pour les pauvres et les gens peu instruits.» (*Le Déserteur*, 1934) Quelle distance notionnelle du glorieux habitant «roi de la terre»! Ce dernier mot traînait une confusion, peut-être délibérée, entre «simple lôt», «espace national salvateur» et même «toute la planète». Dans ces cas, il s'agit d'un métalangage qui ne source guère du cultivateur lui-même; les «paysans transplantés» (J.-N. Tremblay, 1985), les écrivains de métier et les idéologues s'arrogent le droit de parler pour lui. Ainsi, dans la littérature du terroir, tout se retrouve: l'évaluation de l'homme du rang montre que du fictif souvent risqué se mêle à du descriptif conforme.

Les aspects mentaux, plutôt développés par les écrivains, composent d'autres traits distinctifs du rang et ils sont à verser au dossier de la définition du mot en langue courante. Les gens décrits par M. Ferron (*Sur le Chemin Craig*, 1983) sont bien plus que de simples cultivateurs; par ailleurs, les urbains qui, depuis peu, pénètrent dans les alignements post-agricoles, composent un autre type de rangiens. Bref, le rang du romancier et du poète a pris de la distance par rapport au rang de l'arpenteur; faussement ou non, il a agrandi par l'humain la notion précédente.

Enfin, le rang a été vu non seulement comme lieu isolé, mais comme une aire à temps lent où rien n'aurait pressé. De nombreux actes se déroulent suivant un rythme tranquille; ainsi, cette tendre Maria triplement désirée, après avoir connu le printemps de l'*Ite missa est*, puis la douloureuse fin d'hiver du cher François, promettra au patient Eutrope: «Je vous marierai le printemps d'après ce printemps-ci.» Le paradis du rangien, même celui d'avant la fin des jours, exige une vraie patience.

III. L'aspect régional

Une période aussi longue qu'un siècle et demi ainsi qu'une Laurentie non homogène nous invitent à quitter l'horizon unitaire provincial afin de nous interroger sur les variations spatiales.

L'analyse de la localisation des œuvres rangiques a fait l'objet de commentaires minimaux. Pourtant la question régionale, en permettant de découvrir le moment d'apparition et de multiplication des

11. Gilles Marcotte, *Le Roman à l'imparfait*, Montréal, La Presse, 1976.

ouvrages «à rang» dans chacune des aires géographiques du Québec, devrait favoriser la connaissance de tout le sujet. Des régions ont-elles été préférées? Des décennies apparaissent-elles plus fécondes que d'autres?

III.1. Esquisse d'une répartition intra-provinciale

«Esquisse», car les statistiques ne tiennent pas compte du corpus complet des œuvres. L'inclusion d'autres types de travaux, telles les histoires des paroisses, pourrait modifier la position respective de chacune des régions et donner plus de présence aux aires qui ne semblent pas avoir été largement couvertes. Cette analyse fournit néanmoins de premières informations sur un phénomène de différentialité littéraire.

Beaucoup de lecteurs connaissent de mémoire un certain nombre de localisations célèbres: l'estuaire dans J.-C. Taché (*Forestiers et Voyageurs*, 1863) et P. A. de Gaspé (*Les Anciens Canadiens*, 1863), le Lac-Saint-Jean dans L. Hémon (*Maria Chapdelaine*, 1914-1916), le Richelieu dans Marie-Victorin (*Croquis laurentiens*, 1920) et H. Grégoire (*L'Homme du Pire-Vire*, 1982), le Nord de Montréal dans C.-H. Grignon (*Un homme et son péché*, 1933), Charlevoix dans F.-A. Savard (*Menaud, maître-draveur*, 1937), la Mauricie dans A. Dugré (*La Campagne canadienne*, 1925) et A. Nantel (*La Terre du huitième*, 1942), l'Abitibi dans P. Perrault (*Retour à la terre*, 1976-1977) et B. Clavel (*Harricana*, 1983), les Cantons de l'Est dans A. Gérin-Lajoie (*Jean Rivard*, 1862) et M. Ferron (*Sur le Chemin Craig*, 1983). Pouvons-nous aller au-delà de ces souvenirs spontanés et surtout apporter une certaine quantification des masses littéraires respectives?

Le tableau III (page suivante) indique les régions qui ont été préférées par les écrivains. Constatons d'abord une présence plurirégionale. En ne tenant pas compte de la Côte-Nord, où la colonisation agricole ne s'est pratiquement pas faite, et des îles du golfe, où elle n'a pas été exclusivement implantée suivant la formule de l'habitat aligné, les auteurs ont parlé du rang dans chacun des territoires. L'universalité du phénomène a donc été perçue. Cette constatation, fidèle à la réalité, ne signifie cependant pas que les situations et rendus rangiques ont été uniformes d'un bout à l'autre de la Laurentie.

III.2. Dominance des Laurentides

Des différences régionales sont surprenantes, compte tenu de la répartition démographique et de l'âge historique des peuplements agricoles. Dominent diverses sections des Laurentides, fait spatial se

Tableau III
Fréquence régionale de «rang» et du rang
dans les œuvres. Québec. 1840-1987

régions	pourcentage
Oûtaouais	0,5
Témiscamingue/Abitibi	9,5
Plaine de Montréal	18,0
Nord de Montréal (Laurentides ouest)	12,5
Cantons-de-l'Est (Estrie)	8,5
Mauricie/Aire sud (Nicolet)	17,5
Lac-Saint-Jean/Saguenay/Charlevoix	7,5
Région de Québec (rives nord et sud)	11,0
Beauce/Dorchester	2,0
Estuaire sud	12,0
Gaspésie	1,0
Total	100,0

Source: lecture des œuvres.

Régions présentées d'ouest en est. Imprécision de certaines limites territoriales.

situant dans le prolongement de l'intérêt que la population entretenait à l'endroit du «Nord» (Pré Nord), «ce boulevard de la nationalité», (selon le curé Labelle). La position prépondérante de la marge mauricienne semble directement liée au grand élan littéraire dit «régionaliste», au cours de la décennie 1930-1940. Ce mouvement avait des *Horizons* rayonnant de Trois-Rivières sur tout le Québec; les Tessier, les Panneton et le poète-éditeur Marchand servaient d'animateurs. En fait, une étude agricole dévoilerait que le Nord de Montréal, la Mauricie et le Saguenay ne représentent pas des aires à nombreux alignements d'habitat; ces régions affichent donc un indice littéraire élevé. Par contre, la Beauce, la Gaspésie, l'Oûtaouais et même les Cantons de l'Est apparaissent moins couverts.

Une telle différence spatiale dans le traitement semble tenir au choix délibéré des écrivains eux-mêmes; les lieux de résidence ou d'intérêt se présentent comme des facteurs prépondérants; au Québec, il n'y avait sans doute pas qu'un seul endroit caractéristique des rangs Mainsal, Pire-Vire et Croche; mais leur auteur connaissait précisément Charlevoix, le Richelieu et le Nord de Montréal; ce fait d'expérience locale a été déterminant dans l'œuvre créatrice. Une semblable raison pourrait expliquer le haut score de la Plaine de Montréal. Le régionalisme rangique doit beaucoup au contexte.

Une vue panoramique de l'ensemble de la période de cent cinquante ans montre aussi que les deux tiers des œuvres renvoient à des situations difficiles, soit pour cause climatique (dans le Pré Nord), soit pour cause topographique et pédologique (Laurentides et Cantons de l'Est), soit comme perception négative du phénomène agricole. En principe, le choix d'un terroir pénible permet de suivre comment les gens en seront affectés. Dans ces conditions, il n'est peut-être pas étonnant que la vie soit «épuisante» et que les personnages aient des «idées tristes»; ainsi, «Douaire n'avait jamais entretenu d'espérance» (L.-P. Desrosiers, *Nord-Sud*, 1931). Beaucoup d'écrivains ont choisi des mauvais rangs comme milieux écologiques de leur drame. En outre, Louis Hémon n'aurait-il pas été influencé par la littérature sociale franco-belge traitant de la «colonisation par les pauvres», à partir de 1830? Le ton négatif des écrivains québécois exprime-t-il la réalité objective du dur métier de cultivateur? Ou certains se servent-ils de cette difficulté pour lutter contre l'idéologie cléricale pro-ruraliste? Ou faut-il y voir un jugement à l'effet que de toute façon les grandes questions ne peuvent être discutées par «des ignorants»? Cette relation entre milieux et écrits est loin de tout expliquer cependant; des romans s'en sont passé; les problèmes de la famille Deschamps dans *La Scoutine* (A. Laberge, 1918) ne tiennent pas à la mauvaise économie du rang. Ailleurs, des terres de valeur simplement moyenne n'interdisent pas l'amour et le bonheur des habitants (A. Nantel, *La Terre du huitième*, 1942).

IV. Vue d'ensemble

Cette quête fait d'abord reconnaître l'existence du mot «rang» et du thème dans les œuvres littéraires franco-canadiennes; un roman emploie l'entité lexicale plus de cent fois (L. Allard, *Mademoiselle Hortense ou l'École du septième rang*, 1981). B. Sulte écrit *Le Défricheur* (1864) lors de la lecture de *Jean Rivard*. Pour sa part, J.-B. Proulx (*Les Pionniers du lac Nominique*, 1883) emprunte trois de ses personnages à Antoine Gérin-Lajoie. En fait, le mot, souvent dans sa seule fonction toponymique, l'emporte sur un développement conceptuel poussé. Si les faits d'occurrence se manifestent durant un siècle et demi, l'âge d'or des romans «à rang» se loge vers 1925-1945, curieusement à une époque où le nombre total des rangées occupées avait déjà commencé à diminuer (malgré l'ouverture des alignements du Pré Nord durant la Crise). Le phénomène littéraire touche toutes les régions du Québec, mais les meilleures fréquences vont aux Laurentides et à la Plaine de Montréal. En retour, le monde agricole n'est pas demeuré complètement sourd aux actions romanesques. Lors de la fondation de l'Union catholique des cultivateurs, en 1924, un orateur déclare: «Vous êtes les descendants des

soixante mille Jean Rivard de 1760.» Au plan de la nationalité des auteurs, se trouvent des Canadiens français, des Français ainsi que des gens de langue anglaise. Les cultivateurs-écrivains sont presque inexistant. Les auteurs qui se réclament de la campagne n'auront été rangiens-agricoles que durant une courte période; ils peuvent davantage prétendre connaître le rang réel qu'ils ne l'ont vécu intimement.

Les écrivains ont traité du rang de deux façons que nous appelons agraire et imaginaire. La première pouvait être difficilement évitée étant donné une situation historique d'une incomparable dominance; au Québec rural, Français, Canadiens français (et même Canadiens anglais) ont préféré la formule de l'habitat aligné. Cette mer d'alignements a servi de principal ordre spatial à toute une nation. Par leur site et appellation «côte» et «chemin», des boulevards de Montréal et de Québec rappellent toujours les rangs coloniaux. Les «lignes d'établissements» en plus de l'Église catholique, la langue française et la vastitude, ont composé les structures fondamentales du pays; le rang constitue l'un des pôles majeurs de la québécoité. Dans ces conditions, les écrivains ont d'abord parlé des éléments visibles du système agraire: série de maisons, chemin de rang, longs lots contigus, campagnards. La littérature rangique s'est exprimée à un deuxième niveau: celui du cadre culturel et mental; ainsi, «tout le rang pleurerait». Le type aligné d'habitat sert ici, non de structure économique, mais de milieu de la vie humaine. Nous entendons non seulement les attitudes des individus eux-mêmes mais aussi les relations sociales à l'intérieur d'un même peuplement, celles d'un rang individuel aux autres, celles des rangs au village et à l'ensemble de la communauté rurale. On entre ici dans des situations de plus grande intimité et de plus grande intensité; alors, le niveau romanesque se montre plus élevé que dans les transcriptions fidèles des constituants purement agraires. «Ce n'est pas dans ces champs que je trouverai le grand bonheur», avait pensé Marie-Louise (P. de Grandpré, *Marie-Louise-des-Champs*, 1948). Les auteurs qui se sont intéressés à ces aspects «supérieurs» et à des personnages pensant et non seulement agissant ne forment qu'une minorité; on y rencontre L. Hémon, F.-A. Savard, Ringuet, G. Guèvremont, M. Ferron et P. Perrault. C'est dire que la majorité des écrits littéraires n'ont pas exploité à fond les aspects imaginaires du sujet; par contre, des auteurs ont suivi jusque dans des «bouts de rang» la résonance des grands débats nationaux des religions, des ethnies et de la langue¹². Bref,

12. Maurice Lemire, *Les Grands Thèmes nationalistes du roman historique canadien-français*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, coll. «Vie des lettres canadiennes», n° 8, 1970.

l'éventail total du «rang des auteurs» occupe un espace théoriquement illimité mais peu de la partie mentale de cet espace littéraire a jusqu'ici été essarté.

Distinguons aussi deux grandes périodes littéraires. Dans la première, correspondant à des œuvres dites du terroir, le sujet a été noyé dans une idéologie politico-religieuse et dans un cadre paroissial prééminent. Aussi, même au plan du pur réalisme, ne possède-t-on toujours pas de description complète du système rangique. Si certains auteurs ont attribué à des ruraux quelques aspects «psy», personne ne semble avoir choisi le thème de l'éloignement, supposé caractéristique de l'habitat aligné, comme facteur propre à sa découverte personnelle, à son approfondissement. Dans la seconde période, quand la littérature québécoise entre dans une phase critique, évaluatrice, intérieure ou adulte, le rang sera de nouveau défavorisé; en effet, il va subir presque sans distinction la condamnation de toute la ruralité passéiste précédente. Au cours des dernières décennies, ni les thèmes de la ville ni ceux de l'indépendance n'ont servi le rang comme sujet. Ainsi, durant la totalité de ces deux âges, les «façons imaginantes ont été brimées», pour reprendre un énoncé que Jean-Charles Falardeau appliquait d'ailleurs à l'ensemble de la littérature du pays¹³. La très grande majorité des écrivains «à rangs» n'ont exprimé qu'une matière agraire éclatée; ils ont davantage parlé d'un lot, d'une ferme, d'une maison, d'un habitant, d'une famille, d'un toponyme, d'une école, d'un chemin que de l'aspect communautaire intégré des constituants physiques et mentaux du rang, bref, du rang d'abord.

Enfin, comment se compare le rang littéraire aux rangs des autres domaines linguistiques? Le mot «rang» ne fonctionne pas suivant des occurrences et des notions de même niveau dans chacun des champs identifiés: langue commune, langue de spécialité, toponymie et littérature. Les «matières» littéraires, par rapport à celles de la toponymie, font davantage appel à la synonymie et même au contenu mental mais moins à des éléments naturels et à l'anglais. La langue courante incorpore plus d'éléments sociologiques que les langues techniques, position que reflète à son tour la littérature.

13. Jean-Charles Falardeau, *Imaginaire social et littéraire*, Montréal, HMH, 1974.